

**INSTITUT DES TECHNOLOGIES, DES ARTS
ET DE LA COMMUNICATION**

Rencontre des représentant(e)s de classe 2024 – 2025

COMPTE RENDU

Lundi 6 décembre et Jeudi 9 décembre 2024 (Teams)

Présences :

Balguissa Ouedraogo	Coordonnatrice, bureau des Doyens
Karine Doyon	Responsable des services administratifs, ITAC
Josée Vallière	Agente de soutien, ITAC
Emmy Fournier	Animation 3D
Juliette Bluteau	Design graphique
Marianne Major	Design graphique
David Corrigan	Design graphique
Mégane Mongeon	Journalisme
Jeanne Ferland	Production télévisuelle
Stevi Vita Kakiambiko	Production télévisuelle
Palingwende Fatima Tienderbeogo	Techniques de médias et communications numériques
Elhadji Abdoulaye Diagne	Intelligence artificielle en informatique
Marius Tresor Nganfou	Soutien technique en informatique
Rosni Durand Jeufou Tsamo	Programmation informatique
Ameth Diop	Programmation informatique
Roodolph Louis Jean	Programmation informatique
Akouvi Anagonou Zodzi	Programmation informatique
Ulrich Romeo Ngniaba	Programmation informatique
Styve Peuyo Ngassa	Programmation informatique
Mohamed Bellahsen	Sciences des données appliquées
Yagniguet Hamida Fatim Ouattara	Techniques des systèmes informatiques
Mahmoud Bouanane	Technologie du génie informatique

Invités :

Yannick Guimond	Spécialiste expérience étudiante, Bureau des admissions
Benjamin Roméro	Spécialiste expérience étudiante, Bureau des admissions

1. Mot de bienvenue

Balguissa Ouedraogo, coordonnatrice au bureau des doyens, souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2. Présentation des membres

Tour de table afin que les membres administratifs se présente, les invités et les étudiants.

3. Adoption de l'ordre du jour

2 décembre 2024

Proposé par : Marianne Major
Adopté à l'unanimité

Appuyé par : Jeanne Ferland

5 décembre 2024

Proposé par : Mégane Mongeon
Adopté à l'unanimité

Appuyé par : Mohamed Bellahsen

4. Yannick Guimond et Benjamin Roméro - SPÉE

Les spécialistes expérience étudiantes sont présents afin de répondre aux étudiants concernant le volet des dossiers étudiants (inscriptions, règlements des frais, horaires, etc.).

Pour joindre les spécialistes, vous devez obligatoirement remplir le formulaire suivant en vous **assurant de choisir l'Institut des technologies, des arts et de la communication** :
<https://bit.ly/3y8hUqh>

Pour prendre un rendez-vous avec eux, vous pouvez [consulter les plages horaires](#).

Les horaires de la session d'hiver seront disponibles le 20 décembre et pour y accéder, vous devez avoir payé vos frais de scolarité ou du moins avoir donné un dépôt et avoir complété votre entente de paiement.

17 janvier 2025 : Date limite du dernier versement des frais d'études de l'hiver 2025 pour tout étudiant qui a complété une entente de paiement. Des frais de retard sont ajoutés au dossier après cette date d'échéance.

Pour les étudiants internationaux :

Toutes questions pour le renouvellement de votre permis d'études suite aux nouvelles règles de l'IRCC, vous devez vous rendre à la Zone au comptoir du Service international, ils vont vous appuyer et répondre à toutes vos questions.

5. Rapport de la direction adjointe

I. Fin de session :

a) Directive – Plagiat

<https://www.collegelacite.ca/directives-pedagogiques/integrite-scolaire>

Important de relire la directive pédagogique concernant le plagiat. Mesures sérieuses qui peut porter à conséquence.

b) Date de fin de session – 16 décembre :

La session d'hiver se termine lundi le 16 décembre. Tous les examens doivent avoir eu lieu.

c) Dépôt des notes finales – 20 décembre :

Le dépôt des notes finales au système se fera au plus tard vendredi le 20 décembre pour tous les cours sauf exceptions.

d) Dates DR et examens sommatifs

Votre professeur communiquera avec vous pour vous convoquer à votre examen et **vous devez être disponible**.

Il y a deux périodes pour effectuer ces examens, soit :

- du 17 au 20 décembre 2024
- et du 2 au 7 janvier 2025

Droit de reprise (DR) :

✚✚ Si vous avez échouer votre cours à 5 % et moins de la note de passage, vous aurez droit à un examen de reprise pour l'ensemble de votre cours.

- ***Si un étudiant est absent à son droit de reprise, il obtient une note d'échec (EC) pour le cours.***

Évaluations sommatives :

✚✚ Dans le cas où un étudiant a été absent pour une évaluation de pondération de 15 % et moins, le professeur détermine si l'étudiant doit reprendre l'évaluation ou si la note sera majorée.

✚✚ Dans le cas où un étudiant a été absent pour une évaluation prévue de pondération supérieure à 15 % les modalités d'évaluation de reprise suivantes s'appliquent :

- ***Un étudiant ayant des circonstances exceptionnelles*** (par exemple, décès dans la famille, maladie grave) ***pourra bénéficier d'évaluations de reprise*** pour les cours manqués. Les voyages récréatifs ou vacances ne sont pas considérés comme des circonstances exceptionnelles. L'étudiant doit avertir le professeur de son absence avant le début d'une évaluation prévue au tableau chronologique.
- ***Si un étudiant est absent à son évaluation de reprise, il obtient une note de zéro à cette évaluation.***
- ***Un étudiant peut faire au maximum 3 évaluations de reprise par semestre*** sauf pour des circonstances exceptionnelles.

II. Sessions d'hiver 2025 – débute le 6 janvier

La session d'hiver est du 6 janvier au 20 avril 2025. Une petite pause de 3 semaines entre les deux sessions (automne / hiver).

Semaine d'études du 17 au 23 février 2025.

III. Service de la Boussole

<https://www.collegelacite.ca/services-aux-etudiants>

Que tu éprouves des problèmes de santé mentale, que tu te remettes en question, que tu souhaites discuter franchement et ouvertement, ou encore qu'un handicap fasse en sorte que tu nécessites des mesures d'accommodement académique, La Boussole saura t'appuyer afin d'identifier des solutions.

6. Suivis rencontres d'octobre

- a) À la rencontre d'octobre, les étudiants ont demandé que soit installé un micro-onde au salon étudiant de l'édifice I, 3^e étage (étage des locaux en Animation 3D), ainsi que remettre celui dans le salon étudiant de l'édifice D, 2^e étage.

Suivi : les demandes ont été placés auprès du SIP (Service des immeubles et de la protection), nous sommes en attente de leur part.

- b) Les étudiants en informatique, principalement ceux ayant le cours Réseaux informatiques, ont demandé plus de précision sur la suppression des cours dans les laboratoires.

Suivi : La direction invite les étudiants à communiquer avec leur coordonnateur afin d'avoir plus d'éclaircissements à ce sujet puisqu'il s'agit d'une décision d'équipe programme.

7. Tour de table

Un tour de table avec les étudiants présents afin de s'assurer que la fin de session se passe bien.

Question d'une étudiante s'il y a un service d'aide pour trouver un emploi.

L'équipe du **Service COOP / Placement en emploi** est l'endroit qui pourront répondre à vos questions.

Pour plus d'informations : <https://www.collegelacite.ca/placement-cooperatif>

Endroit : B-1015

Téléphone : 613-742-2493, poste 2477

8. Prochaines rencontres

Les prochaines rencontres auront lieu en février et avril 2025.

9. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à l'unanimité.